



# Programme détaillé : formation au permis de conduire catégorie B et B78 (en conduite supervisée CS)

Vous devez passer votre code et faire un minimum de 20 heures de conduite en auto-école pour la catégorie B et 13 heures en catégorie B78 (boîte automatique).

Une fois l'examen du code de la route obtenu, l'élève doit faire les heures minimum requise selon sa catégorie de permis B (20h en B et 13h en B78), l'élève part en conduite accompagnée avec son accompagnateur (ayant un permis B depuis au moins 5 ans) à l'issu de son rendez-vous préalable de 2 heures.

Aucune durée minimum requise, un bilan vous sera proposé en auto-école afin d'évaluer votre évolution.

## Public concerné et pré - requis :

- *Tout public*
- *Avoir au minimum 18 ans*
- *Être titulaire d'un numéro NEPH*
- *Être apte sur le plan médical*
- *Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire*
- *Compréhension de la langue Française*
- *Posséder ASSR2 pour les moins de 21 ans*
- *Avoir Fait la journée d'appel à la défense pour les 17 à 26 ans*

## Objectifs pédagogiques :

***L'objectif général est d'amener tout usager de la route à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir :***

- **L'USAGER :** *assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.*
- **LE DEPLACEMENT :** *utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité.*

- **DEVENIR UN CONDUCTEUR COMPETENT** : *prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.*
- **LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT** : *préparer ses trajets et conduire le véhicule de façon autonome dans les situations de circulation simples ou complexes.*

Durant la formation les élèves apprendront à appliquer les règles du code de la route et de comportement en matière de circulation routière.

A l'issue de la formation, l'élève sera capable d'appliquer les règles de comportement nécessaire au partage de la route avec les autres usagers.

L'objectif pourra être mesurer grâce au passage de l'examen du code de la route et de l'examen pratique du permis de conduire.

## **Durée et modalité d'organisation :**

**Durée** : *dépend de l'évaluation faite en entrée de formation*

**Horaires** : *selon les disponibilités des élèves*

**Organisation** : *en présentiel*

**Taille du groupe** : *individuel*

## **Déroulement du programme de formation :**

### ➤ **COMPETENCE N°1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.**

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
4. Démarrer et s'arrêter.
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
6. Utiliser la boîte de vitesse.
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire.
8. Regarder autour de soi et avertir.
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

➤ **COMPETENCE N°2 : Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.**

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
3. Adapter l'allure aux situations.
4. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
5. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
6. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

➤ **COMPETENCE N°3 : Circuler en conditions difficiles et partager la route avec les usagers.**

1. Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
2. Croiser, dépasser, être dépassé.
3. Passer des virages et conduire en déclivité.
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
6. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

➤ **COMPETENCE N°4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.**

1. Suivre un itinéraire de manière autonome.
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
4. Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
7. Pratiquer l'écoconduite.

**Chaque compétence fera l'objet d'une évaluation formative et une évaluation sommative aura lieu lors de la présentation à l'examen théorique et pratique tu permis de conduire.**

## **Moyens pédagogique et techniques :**

Voiture à double commande pour la partie pratique, Volkswagen polo pour la boîte manuelle et Škoda Fabia pour la boîte automatique

Salle de formation pour l'enseignement théorique, et support visuel.

Simulateur pour l'évaluation initiale et pour la partie pratique.

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière :

- Desbois Delphine A1304900160
- Chaboy Isabelle A0403700150
- Fraudeau Karine A0603700190
- Escobedo Valderrama Martha A2404900060
- Denis Mathieu A2603700070
- Ben Tekaya Nizar A1303700130
- Ayadi Wahiba A0803700240

## **Les modalités d'adaptation pédagogique :**

- Face à face avec un formateur enseignant de la conduite
- Répartition pédagogique : 60% de pratique, 40% d'apports théoriques
- Participation active et l'expérimentation des participants est privilégiée
- Exercices pratiques
- Apports méthodologiques sont illustrés d'exemples puis application en situation.

## **Modalités de suivi et d'évaluation :**

- Auto-évaluations régulières
- QCM à la fin de chaque cours théorique
- Mises en situation lors des cours de pratique
- Examen blanc avant l'examen final
- Examen théorique et pratique
- Attestation de présence